

autonomie fédéraliste

informations

L'ACTION-CADRE DEMARRE

Le 29 Septembre s'est tenue à Bâle, sous la présidence de Bernard Lesfargues, la cinquième réunion internationale d'Autonomie Fédéraliste (1). En ouvrant la séance, le Président a fait rapport sur l'état d'avancement de l'action-cadre du Recensement Volontaire du Peuple Fédéral Européen et a cité les groupes qui ont déjà décidé officiellement d'y donner cours (2). Après avoir constaté que les conditions établies précédemment pour lancer l'action sont largement satisfaites, l'assemblée a décidé à l'unanimité de la faire démarrer.

Ont été examinés ensuite les points suivants, conformément à l'ordre du jour établi par le Président:

- 1) Date de l'ouverture officielle de la Campagne
- 2) Mise au point du Règlement de la Campagne du point de vue linguistique, et corrections.
- 3) Rédaction de la brochure illustrative.
- 4) Nomination des membres de la Commission de Contrôle.
- 5) Eventuel déplacement du siège des réunions d'Autonomie Fédéraliste.
- 6) Prise de position quant au Parti Fédéraliste (suite à la création d'un Comité d'Initiative pour le Parti Fédéraliste par des membres du M.F.E.)
- 7) Discussion d'un projet de réforme des statuts du M.F.E., présenté par M. Albertini.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité la proposition de Guy Plantier de désigner le 29 septembre, soit le jour même de cette réunion qui a vu s'accomplir la volonté de relancer l'action fédéraliste, en tant que date officielle de l'ouverture de la Campagne, et un jour conventionnel, le 1er novembre, en tant que date marquant le début des opérations. L'assemblée a également approuvé à l'unanimité la mise au point du Règlement de la Campagne, du point de vue linguistique, un nouvel article concernant le déroulement de la Campagne dans les pays qui l'interdiraient et une mise au point quant à l'âge minimum des "cueilleurs" d'adhésions ainsi que, avec une abstention, la proposition de confier à Albertini la mission de rédiger la brochure illustrant la Campagne.

L'assemblée a ensuite discuté la composition de la Commission de Contrôle, elle a fixé à 15 le nombre initial des membres et élu à l'unanimité les personnes suivantes: Braga, Caizzi, Da Milano, Granelli, Cannillo, Aubert, Gandossi, Lesfargues, Gruber, Martin, Pariso (3). Les postes vacants seront ultérieurement occupés par des amis allemands et français.

Après avoir constaté la position centrale de Bâle, l'assemblée a décidé de maintenir cette ville en tant que siège de ses rencontres internationales, entre autre par respect pour la tradition.

Après un bref intervalle Albertini a présenté une motion relative au Parti Fédéraliste (4). Bolis, Malcovati, Lesfargues et l'observateur Desboeuf se sont exprimés en faveur de celle-ci. La motion a été approuvée à l'unanimité.

Albertini a ensuite informé l'assemblée du fait que, avant la constitution d'Autonomie Fédéraliste, il avait entamé une action de réforme à tendance démocratique et fédéraliste des statuts du M.F.E., et M.me Caizzi a illustré sa proposition de rendre démocratique le fonctionnement du M.F.E. L'assemblée a approuvé à l'unanimité la proposition de M.me Caizzi et a décidé, toujours à l'unanimité, de communiquer au Comité Central du M.F.E. son avis unanime, suivant lequel le prochain Congrès ordinaire devrait s'occuper exclusivement de la ligne politique du M.F.E. et de l'élection du Comité Central, tandis qu'il faudrait résERVER l'examen de la Charte et de la réforme des statuts à un Congrès extra-ordinaire. Elle a pris note du programme de réformes d'Albertini et a décidé de l'étudier (5).

Avant de lever la séance, l'assemblée d'Autonomie Fédéraliste a décidé que la prochaine réunion se tiendra à Bâle le 25 (le soir, réunion non protocolaire) et le 26 janvier 1964.

(1) Etaient présents, pour Lubeck: MM. Beckmann, Anka Both, Pariso; pour Bad Liebenzell: M. et M.lle Martin; pour Munich: M. et M.me Gruber, M. Fausel; pour Douai: M. et M.me Gandossi; pour Lyon: MM. Lesfargues, Plantier; pour Milan: M. Granelli, Lega, Gallazzi, Rosti; pour Turin: M. Palea; pour Gêne: M. Praussello; pour Varèse: M. Braga; pour Côme: M.me Caizzi; pour Pavie: MM. Albertini, Arbasino, Cannillo, Guderzo, A. Majocchi, Malcovati, Rossolillo, Turba, Zei; pour Vigevano: L. Majocchi. Etaient présents, en outre: M. Luciano Bolis, M. Desboeuf en tant qu'observateur du Comité Central du M.F.E., un observateur de Francfort

(M.Wiele) et un de Toulon (M.Joly). M.Aubert, se trouvant dans l'impossibilité de participer personnellement, avait envoyé une lettre d'adhésion.

- (2)Les groupes sont ceux de Milan, Gênes, Turin, Pavie, Côme, Vigevano, Bergame, Munich, Lubeck, Hambourg, Lyon, Douai, Cambrai, Toulon, Bordeaux. En outre, est probable la participation des groupes de Grenoble, Besançon, Brest, Cologne, Bad Liebenzell, Florence, Venise, Sondrio, Varèse et d'autres villes de la Lombardie et de la Vénétie.
- (3)Rappelons à ce sujet que font également partie de la Commission de Contrôle deux membres nommés par le Comité Central du M.F.E., à savoir MM. Chiti-Batelli et Magnant.
- (4)Le texte de la motion sera publié dans le prochain numéro du "Fédéraliste".
- (5)Ont déjà donné leur approbation à cette réforme: MM. Lesfargues, Plantier, Granelli, Gallazzi, Rosti, Palea, Praussello, Caizzi, Arbasino, Cannillo, Guderzo, A.Majocchi, Malcovati, Rossolillo, Turba, Zei, L.Majocchi. Le texte du rapport d'Albertini sera publié dans le prochain numéro du "Fédéraliste".

P R E S E N T A T I O N O F F I C I E L L E
D E L A C A M P A G N E

LA PARTICIPATION DES EUROPEENS A LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

L'unité européenne est nécessaire dans le domaine de la politique étrangère pour la défense des intérêts des Européens dans le monde; elle l'est aussi dans le domaine de la politique économique afin de consolider le Marché Commun et de lui donner une direction. L'unité européenne apporterait une contribution essentielle à la détente et ouvrirait la voie à l'unification de l'humanité, en donnant l'exemple de la réunion pacifique de nations historiquement consolidées.

La construction de l'unité européenne ne peut toutefois pas être menée à bien sans la participation des Européens. Eux seuls peuvent décider, en exerçant leur pouvoir constitutionnel, quelle sera la forme constitutionnelle que l'Europe devra adopter. Mais dans la situation actuelle les citoyens européens, tout en étant à même, par l'intermédiaire des partis, de contribuer à la formation des leurs propres politiques nationales, ne peuvent ni se déclarer pour l'Europe, ni prendre position sur les problèmes qui la concernent.

Il faut donc que l'adhésion des tous les Européens à la Europe, comme la somme de ces adhésions, soit rendue possible à travers une action-cadre à la portée de tous et égale partout. Il faut également donner, à ceux qui y ont adhéré, la possibilité de prendre position sur les problèmes politiques, économiques et sociaux de l'Europe.

C'est pour cette raison qu'un groupe de fédéralistes a entrepris un programme de long haleine: le RECENSEMENT VOLONTAIRE DU PEUPLE FEDERAL EUROPEEN, c'est-à-dire la collecte des adhésions à l'Europe et le lancement de pétitions politiques de la part des recensés. Les Européens adhéreront sans aucun doute au Recensement si un nombre suffisant de personnes se chargent de recueillir les adhésions. Les fédéralistes qui ont pris cette initiative savent qu'ils ne suffiront pas à la tâche, mais ils savent également que beaucoup les suivront et dès maintenant ils s'adressent à tous les hommes de bonne volonté.

FAIRE L'EUROPE, CELA DEPEND D'ABORD DE TOI

Le terrain est favorable à cette action. L'unification européenne devenant un fait, tout le monde parle de l'Europe; on parlera également du Recensement Volontaire du Peuple Fédéral Européen, en se demandant s'il sert ou non et si cela vaut la peine de le soutenir. Il dépend donc de toi d'exploiter cette possibilité en recueillant des adhésions.

Toi qui lis, tu peux appartenir ou non à une organisation fédéraliste, grande ou petite. Dans chacun de ces cas sont vala-

bles les orientations d'action suivantes, et les résultats suivants sont possibles:

1) Si tu n'as aucun rapport avec une organisation fédérale, ou si il n'en existe pas dans ta ville, ou encore si le groupe auquel tu appartiens n'est pas disposé à entreprendre cette action, ceci ne t'empêchera pas d'agir; tu pourras recueillir des adhésions parmi tes parents, tes amis, tes collègues de travail, et dans n'importe quel milieu où se déroule ta vie quotidienne. De cette façon tu approcheras un grand nombre de personnes et parmi elles tu en trouveras certainement quelques-unes qui soient disposées à faire le même travail que toi et à contacter d'autres milieux que tu ne peux toucher. Avec ces amis tu auras donc ainsi constitué un petit groupe qui pourra renforcer la section fédérale de ta ville si il en existe, ou bien la constituer en partant de zéro.

2) Si tu appartiens à un petit groupe disposé à te suivre, la collecte des signatures pourra être organisée de quartier en quartier, dans les écoles, dans les associations, dans les milieux du travail, à l'aide de conférences publiques, c'est-à-dire suivant un plan organique. De cette façon le groupe gagne une influence effective dans les milieux touchés par la campagne, augmentera le nombre de ses adhérents et de ses cadres, et parviendra à obtenir la consistance d'une véritable petite force sociale.

3) Si tu appartiens à un groupe nombreux et que tu réussisses à le convaincre d'agir, la collecte des signatures pourra être organisée même en public, avec des centres installés en plein air, et par des appels adressés à tous les citoyens; on pourra, de plus, à chaque tournant de la politique européenne, guider l'opinion publique en lançant des pétitions fédéralistes au fur et à mesure qu'elle entrera dans le cadre du recensement. De cette manière le groupe deviendra le point de repère des sentiments et des intérêts européens de ta ville et ses dirigeants deviendront les dirigeants de l'eurocéisme diffus.

FINANCEMENT ET CONTROLE DE LA CAMPAGNE

Une campagne de ce genre, qui ne peut être menée, au moins en grande partie, qu'en dehors de toute organisation constituée et avec des organisateurs improvisés, n'a aucune possibilité réelle de se développer sans un mécanisme d'autocontrôle et d'autofinancement. Si ce n'est pas les citoyens qui la financent, il n'y aura personne qui le fasse. Si les adhésions ne sont pas les mêmes partout, on ne peut pas les additionner. C'est pourquoi ceux qui ont l'intention de recueillir des adhésions doivent observer le règlement qui suit.

REGLEMENT DE LA CAMPAGNE

1°) - On adhère par la signature d'une fiche contenant la formule d'adhésion et par le paiement d'une cotisation libre, égale ou supérieure à un minimum. Sur la partie de la fiche destinée aux archives centrales le nom des adhérents et leur adresse doivent être tapés ou écrits en caractères d'imprimerie. L'âge minimum pour l'adhésion est fixé à 16 ans.

2°) - Les fiches sont imprimées et diffusées par la Commission de Contrôle, à l'exclusion de tout autre organisme ou individu. La Commission de Contrôle établit toutes les années:

- a) le prix des fiches pour ceux qui les demandent dans le but de recueillir les adhésions (prix à établir sur la base des coûts effectifs d'imprimerie et de la mise aux archives);
- b) le chiffre minimum de la cotisation que les citoyens doivent payer pour adhérer. Cette cotisation devra être en tout cas supérieure au prix des fiches, dans le but de rendre possible l'autofinancement de la campagne.

au moins

3°) - Toute personne âgée/de 16 ans et munie de l'autorisation de la Commission de Contrôle, qu'elle soit membre ou non d'une organisation européenne quelconque, peut recueillir les adhésions des citoyens. L'autorisation a une validité de six mois et est renouvelable. Pour l'obtenir il faut:

- a) communiquer à la Commission de Contrôle que l'on a l'intention de recueillir les dites adhésions;
- b) s'engager par écrit, sur un modèle procuré par la Commission de Contrôle, à observer ce règlement;
- c) demander la quantité voulue de fiches;
- d) payer d'avance une partie de leur prix.

4°) - Les fiches signées par les citoyens doivent être renvoyées promptement à la Commission de Contrôle, et en tout cas dans le délai maximum de six mois à partir de la date de leur demande, dans le même délai il faut envoyer aussi à la Commission un rapport sur les opérations effectuées. Les fiches non signées peuvent être gardées, après ce délai, uniquement si l'intéressé communique son intention de poursuivre la Campagne et obtient le renouvellement de l'autorisation. En ce qui concerne les cotisations, sont valables les dispositions suivantes:

- a) les organisateurs isolés doivent verser à la Commission sans délai, et en tout cas dans le délai maximum de six mois à partir de la date de la demande des fiches, la partie résiduelle du prix des fiches signées et la différence entre les cotisations versées par les citoyens et le prix des fiches;
- b) les groupes doivent verser dans le même délai la partie résiduelle du prix des fiches à la Commission et la différence entre les cotisations versées par les citoyens et le prix des fiches à la locale section européenne (du M.F.E. et des mouvements fédéralistes qui ont fait partie de l'U.E.F.) si elle reconnaît la Cam

pagne et s'engage à la financer avec ces revenus (la même disposition vaut pour les organisateurs isolés qui entre-temps ont fondé une section reconnue par les susdites organisations). Dans le cas contraire, ces groupes devront verser ces sommes au Secrétariat Général du M.F.E. qui doit les employer pour financer leur Campagne et peut confier cette charge à l'une de ses organisations locales. La Commission de Contrôle ne valide les fiches et ne les calcule aux effects du Recensement qu'à partir du moment où toutes les dispositions de ce Règlement ont été observées.

5°) - Une fois assurée la disponibilité des sommes nécessaires à se pourvoir de fiches et de moyens matériels en quantité suffisante pour alimenter le développement de la Campagne, la Commission de Contrôle versera chaque année le surplus à la Trésorerie du M.F.E.

6°) - Pour la première année de la Campagne, du 29 septembre 1963 au 29 septembre 1964, le prix de la fiche pour les organisateurs est fixé à 0,12 francs français, 0,10 marcs allemands, 15 lires italiennes, 1,2 francs belges, 0,10 florins Hollandais, 2 pence anglais, 0,10 francs suisses, 0,10 schilling autrichiens, et prix du même ordre pour les autres pays, à fixer par la Commission de Contrôle. Un tiers du prix doit être payé lorsqu'on demande les fiches à la Commission de Contrôle et le reste lorsqu'elles sont renvoyées. Pour la même période la cotisation minimum d'adhésion est fixée en 0,50 francs français, 0,50 marcs allemands, 50 lires italiennes, 5 francs belges, 0,40 florins hollandais, 1 shilling anglais, 0,50 francs suisses, 2 schilling autrichiens, et cotisations du même ordre pour les autres pays, à fixer par la Commission de Contrôle.

7°) - La Commission peut autoriser des dérogations à ce Règlement, et notamment exempter du paiement de la cotisation de la part des citoyens et du prix de la fiche de la part des organisateurs, pour favoriser le déroulement de la Campagne dans les Etats où elle sera interdite.

INSTRUCTIONS PRATIQUES

Nous n'avons pas publié ces documents dans le but d'informmer, de l'extérieur, des personnes s'intéressant à notre action en tant que spectateurs, mais dans le but de permettre à tous de connaître dans ses détails l'organisation de la campagne, c'est pourquoi nous donnons, pour terminer, quelques instructions pratiques afin que toute personne de bonne volonté, au terme de cette lecture, puisse prendre ses décisions et commencer, de façon concrète, à collaborer sans avoir besoin d'informations ultérieures.

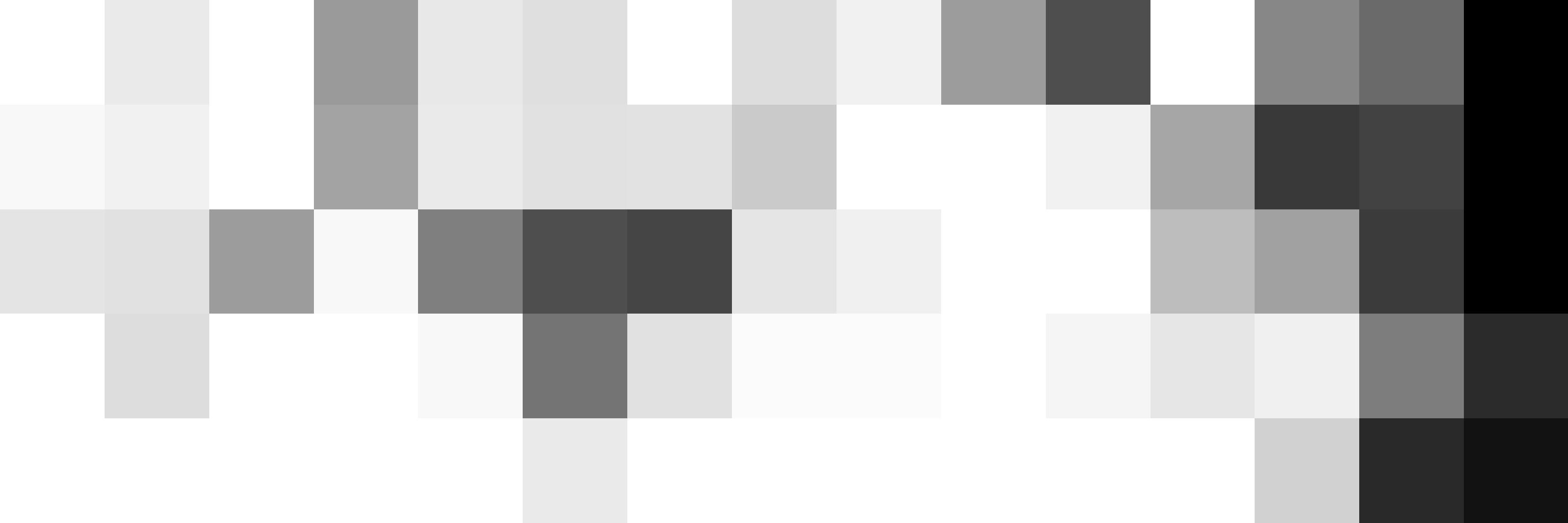
Il s'agit de recueillir, n'importe où et n'importe quand, donc avec une extrême facilité, des signatures d'adhésion à l'Europe, sur la fiche officielle de la campagne. Toute personne décidée à agir n'a donc qu'à demander au Secrétariat de la Commission de Contrôle pour le Recensement Volontaire du Peuple Fédéral Européen, Rue Caterina da Forlì 22/1, Milano, l'imprimé concernant l'engagement d'observer le règlement, et à le restituer signé et accompagné de : a) le demande du nombre de fiches que cette personne pense pouvoir faire signer, du moins les premiers temps, et du nombre d'affiches murales qu'elle a l'intention de faire placarder, b) la modeste somme à anticiper sur le prix de ces fiches et affiches (environ 50 lires pour les premiers tirages. Il récupérera cette somme au fur et à mesure qu'il recueillera les cotisations des adhérents), c) la somme de 100 lires qui représente le prix de la carte délivrée à ceux qui sont chargés de recueillir les adhésions. Toute personne étant déjà en possession de la copie du règlement, devra simplement le renvoyer signé et effectuer les autres opérations que nous venons de décrire. De toute façon, en raison des difficultés inhérentes au versement de nombreuses petites sommes provenant de pays "étrangers" (comme vous le voyez le marché commun n'est que l'ombre de la véritable unité européenne), ce paiement devra être effectué sur le compte courant postal n° 3/48926, au nom de Sante Granelli-Consimento del Popolo Europeo, via Caterina da Forlì 22/1, Milano, et cela

en Italie, au moyen d'un bulletin de compte-courant postal ou d'un mandat, et dans les autres pays, au moyen d'un mandat international, à l'exclusion de tout autre moyen. Tant en Italie que dans les autres pays, ce mandat devra porter le numéro du compte-courant postal du Recensement du Peuple Européen, et le nom de Granelli. Il ne ^{nous} reste plus désormais qu'à donner quelques conseils pratiques de caractère particulier, sans toutefois vouloir rappeler pour l'instant tous les aspects de l'action du C.P.E. (1) qui peuvent être également appliqués à la campagne pour le Recensement. Le premier concerne le moyen de rompre la glace. Bien peu de personnes sont habituées à aborder une à une de façon démocratique les personnes connues ou inconnues (comme le faisait Churchill lui-même avec ses électeurs pour leur demander de voter pour lui) dans le but d'obtenir leur adhésion à un idéal social. La meilleure chose à faire est donc de se munir de quelques fiches, de les laisser chez les parents ou chez les amis les plus intimes, et de leur demander de les soumettre, en vue d'une signature éventuelle, à leurs proches parents et à leurs amis. Par la suite il s'agira de contrôler ces opérations, de les limiter bien entendu aux personnes en lesquelles on peut avoir une confiance absolue, et de prendre ses propres responsabilités en contre-signant les fiches (en aucun cas, sous peine de voir l'adhésion annulée, les fiches ne devront être contrasignées par des personnes non autorisées par la Commission de Contrôle). Pour faciliter ce travail la rédaction de la revue a élaboré un tract de propagande que l'on pourra laisser en même temps que les fiches afin de ne pas adosser aux parents et aux amis des devoirs de propagande auxquels ils peuvent ne pas être préparés (2).

Le second conseil concerne l'affichage du manifeste portant le mot d'ordre et le symbole de cette campagne. A première vue on peut penser que, si l'on affiche là où l'on ne recueille les adhésions que de façon privée, on tombe dans la contradiction qui consiste à annoncer une action qu'en réalité on ne va pas entreprendre, à susciter une attente que l'on ne sera pas en mesure

de satisfaire. Par conséquent on peut penser qu'il n'est utile d'afficher le manifeste qu'à l'occasion de vigoureuses actions publiques. Or, si l'on tient compte de la psychologie de l'opinion publique, on doit conclure que cela n'est pas exact, et on peut le démontrer en peu de mots. Le citoyen voit le manifeste, il pense qu'une campagne pour l'Europe est en cours, mais, si l'attente d'une action qui le concerne vraiment personnellement peut émerger tout de suite, cette attente disparaît vite du fait que son attention se reporte immédiatement sur les données habituelles de sa vie. Donc rien à craindre et tout à gagner. Quelque chose reste dans l'âme du citoyen même s'il ne s'en rend pas compte. S'il voit de nouveau le symbole, il lui sera déjà familier, il lui semblera plus "à lui". Et c'est ainsi qu'au fur et à mesure que le groupe local d'organisateurs se renforcera au point de pouvoir entreprendre de vigoureuses actions publiques, les citoyens s'habitueront à considérer le Recensement comme une chose faisant déjà partie de leur expérience. Encore une observation. En affichant le manifeste on obtient, de façon peut-être plus efficace qu'à travers la conférence ou le communiqué de presse, un résultat très important: on informe les citoyens du fait que la campagne existe.

Le troisième conseil concerne l'intensité de l'adhésion de chaque citoyen. L'un des éléments fondamentaux qui pourront soutenir la campagne consiste, comme nous l'avons déjà dit, à faire comprendre qu'avec l'Europe on trouve une nouvelle patrie et que l'on retrouve aussi les vieilles patries à demi perdues. Or il est évident que les paroles ne peuvent pas à elles seules, provoquer un tel état d'âme. Celui-ci ne pourra résulter, en réalité, que du renforcement de la campagne et de la lutte fédéraliste elle-même. Toutefois dès le début on pourra peut-être intensifier l'adhésion par des moyens émotifs, si l'on arrive à convaincre ceux qui y adhèrent à porter, soit à leur revers, soit sur leur voiture, un insigne portant le symbole du Recensement. L'insigne est un signe distinctif, un moyen de "faire partie" qui peut



transformer l'adhésion, et, d'acte momentané et facilement oublié qu'elle pouvait être, en faire un état permanent, une façon d'être. Etre déjà européen, être le témoignage de la nouvelle patrie.

Il ne sera peut-être pas facile de convaincre dès maintenant beaucoup de gens à porter cet insigne, mais il est certain que ce la deviendra de plus en plus facile à mesure que la campagne se renforcera, et dans ce cas les avantages seront immenses. Que l'on pense à une ville où l'on commencerait à voir des gens qui portent cet insigne et des voitures qui s'en font gloire, et l'on se rendra compte qu'à travers cette adoption personnelle de son symbole de la part des citoyens, la campagne pourrait vraiment devenir l'image visible de la future patrie européenne, et que sa force d'attraction s'en trouverait augmentée d'autant. Si tout ceci semble vrai, alors il faudrait d'ores et déjà, même en se contentant de modestes résultats, prendre l'habitude d'offrir l'insigne à ceux qui adhèrent à la campagne. Et ce parce que, si l'on lance la campagne pour recueillir les adhésions sans offrir l'insigne, il sera fort difficile d'introduire cette habitude par la suite. Il est en effet bien ardu de modifier les choses quand elles sont solidement établies(3).

Et maintenant la parole est au lecteur. Nous avons fait tout notre possible pour offrir à tous les hommes de bonne volonté un instrument leur permettant d'agir, et nous continuerons à faire tout notre possible pour alimenter et pour renforcer cette campagne. Mais les autres seulement, et tout d'abord toi qui lis ce texte, feront en sorte, par leur action ou leur inaction, que nous ayons vraiment réussi à faire quelque chose d'utile. Il est certain que les débuts seront très difficiles, ce sera une espèce de marche dans le désert. La campagne (nous en sommes conscients et nous l'avons dit maintes fois) n'aura aucune force d'attraction tant que le nombre des adhésions ne sera pas très important. Au début elle ne s'appuiera que sur la bonne volonté d'un très petit nombre de personnes. A tous les groupes d'Autonomie Fédéraliste de les chercher, en s'adressant à toutes les organisations dans les- quelles ils possèdent des amis, en organisant des conférences au

sein du Mouvement ou en dehors de lui, (conférences au cours des quelles le public sera invité à collaborer, et à l'issue desquelles on prendra contact avec ceux qui auront recueilli cet appel) et par tout autre moyen. A tous les lecteurs à commencer la récolte des adhésions. Nous ne pouvons qu'attendre leur réponse. En ce qui concerne personnellement chacun de nous, nous ne manquerons pas de faire pour notre part tout notre devoir.

(1) Nous voudrions seulement rappeler en marge que, comme le finissent remarquer de nombreux militants, l'un des problèmes non résolus du C.P.E. consistait à "faire faire quelque chose" à ceux qui avaient voté. Avec le Recensement on peut proposer à tous ceux qui ont voté pour le C.P.E. de prendre l'initiative de recueillir les adhésions de leurs parents et amis.

(2) A notre avis le texte du tract pourrait être le suivant:

"L'unité européenne est la base du développement économique, du progrès des travailleurs et de la paix sociale. Si l'Europe retombait dans les vieilles divisions nationales du passé, elle en retrouverait les malédictions: la guerre et la pauvreté. Un tel danger existe, parce que pour garantir définitivement l'unité économique il n'existe pas encore l'unité politique, à savoir la Fédération Européenne.

Pour la faire naître il faut l'imposer aux hommes politiques par un grand mouvement de l'opinion publique. Le premier pas à accomplir dans cette voie c'est de savoir le nombre de ceux qui la désirent. Tant que l'on ne sait pas que l'on a en commun avec les autres un grand idéal politique, on ne croit même pas dans les possibilités de réaliser cet idéal, et l'on ne peut pas agir dans ce but.

Adhère toi aussi à l'Europe. Un à un nous formerons la masse de ceux qui la veulent. Au fur et à mesure que nous prendrons conscience de notre nombre et de notre force, nous sentirons de plus en plus que nous sommes en train de constituer un nouveau peuple, le peuple fédéral européen, et quand nous aurons atteint la majorité, personne ne pourra nous empêcher de fonder les Etats

Unis d'Europe."

La revue se charge d'imprimer ce tract pour le mettre à la disposition de qui le jugera utile. A notre avis il peut constituer un texte de propagande-type destiné aux simples adhérents alors que le texte adopté à Bâle sous le titre "Présentation officielle de la campagne" constitue un texte de propagande-type s'adressant plutôt à ceux qui peuvent devenir des organisateurs de la campagne.

(3) Nous sommes en train d'étudier, à propos de cet insigne, la forme la plus indiquée et le prix le plus convenable. Au sujet de cet insigne ainsi que du tract de propagande élémentaire destiné au simple adhérent, il convient de faire un discours de caractère général. Jusqu'à maintenant, ayant surtout à cœur l'examen et la recherche des conditions nous permettant de démarrer, nous avons fatalement laissé dans l'ombre l'étude et la recherche des formes qui pouvaient enrichir la campagne. L'insigne et le tract sont -du moins nous l'espérons- des premiers pas dans cette direction, d'ailleurs nous comptons sur le fait que beaucoup nous donneront d'excellentes idées. Le Recensement est basé sur la discipline la plus rigoureuse en ce qui concerne les éléments essentiels du mécanisme de la campagne, lesquels doivent être les mêmes partout afin que celle-ci ne se disperse pas en ruisseaux divergents qui finiraient par la détruire, rendant vains le travail et les sacrifices accomplis par tous, et sur la plus grande liberté quant aux façons d'organiser, d'enrichir et d'adapter aux différents milieux, ce mécanisme essentiel. Telle est la nature du pacte qui a donné naissance au Recensement. Il en résulte que:

- a) les améliorations apportées doivent être telles qu'elles n'altèrent pas le mécanisme essentiel de la campagne
- b) dans ces limites tous peuvent faire ce qu'ils veulent et par conséquent apporter toutes les améliorations qu'ils jugeront opportunes
- c) des améliorations d'utilité générale pourront être adoptées par tous, à condition d'avoir été préalablement présentées et approuvées au cours des réunions internationales d'Autonomie Fédéraliste. En ce qui nous concerne nous proposerons à la prochaine réunion l'adoption de l'insigne et du tract de propagande élémentaire pour le simple adhérent.